

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE LA
COMMUNE DE SEVERAC D'AVEYRON**

Séance du 9 NOVEMBRE 2022 – Délibération n°147

L'an deux mil vingt deux et le neuf novembre à 18 heures, le Conseil Municipal de la Commune de Sévérac d'Aveyron régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en mairie de Sévérac d'Aveyron, sous la présidence de Monsieur Edmond GROS, maire.

Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
18	29	22

Date de la convocation	09/11/2022
Date d'affichage de la convocation	03/11/2022

Secrétaire de séance : Caroline JARROUSSE

Présents : GROS Edmond - FOS Mariana - JARROUSSE Caroline - LAURAIN Damien - MAJOREL Aimé - RAGOT Annie - - BURGUIERE Philippe - CAPUS Françoise – CARON Annick - CARNAC André - CAZES CORBOZ Maryse - CONSTANS Mathieu - DE LESCURE Jérôme - DUTRIEUX Patrick - MARTY Nathalie – ROZIERE Régine - SAHUQUET Jean-Marc – TAJAN Isabelle.

Absents : ALMIRE Yvan (pouvoir à Isabelle TAJAN)- ANGLADE Clémence (pouvoir à Régine ROZIERE) - BORIE Nina – BOUDIAS DECROIX Nathalie - BOURREL Thierry (pouvoir à Caroline JARROUSSE) – FABRE Emilie - LABRO Isabelle - MAJOREL Aurélien - MULLER Geoffroy (Pouvoir à Jérôme de LESCURE)- MURET Yvain - BRUNET Mélanie

Objet :

PLAN DE FINANCEMENT POUR LES TRAVAUX AU CHATEAU DE COUVERTURE DE LA CUISINE ET DU PAVILLON D'ESCALIER (TRANCHE 1)

Monsieur le Maire expose au conseil municipal qu'il est envisagé de prolonger la couverture au château sur les bâtiments du logis placé à l'Ouest, correspondant à l'ancienne cuisine, la petite pièce Nord d'accès à la salle des Hommages et au pavillon d'escalier. Pour cela, il présente un plan de financement pour ces travaux comme suit :

Etat – Ministère de la Culture (50 %)	182 744.38 €
Conseil Départemental (20 %)	73 097.75 €
Conseil Régional (20%)	73 097.75 €
Autofinancement (10 %)	36 548.88 €
COUT TOTAL HT DE L'OPERATION	365 488.76 €

Le conseil municipal après en avoir délibéré à l'unanimité :

- Approuve le plan de financement présenté ci-dessus pour un montant de 365 488.76 € correspondant à la tranche 1 des travaux de couverture de la cuisine et du pavillon d'escalier.
- Sollicite l'aide de l'Etat, de la Région et du Département.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an susdits.

Pour extrait conforme,

